

N°43  
JUN 2026

# LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU



GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS  
AVEC **LE CONTRAT TERRITORIAL DE  
COHÉSION SOCIALE**

**Lors des élections municipales de mars 2026, vous avez également élu vos 33 conseillers communautaires qui devront répondre aux enjeux qui s'imposent à notre communauté de communes pour les prochaines années : pression démographique, transition écologique, contraintes budgétaires croissantes, attente légitime des habitants pour des services publics accessibles et lisibles... Face à ces défis, le mandat politique que vous nous avez confié repose sur trois axes structurants : la proximité, la performance et la coopération.**

Tout d'abord, la CCMP intervient concrètement dans le quotidien de chacun, en complément de l'action des communes : transports, environnement, logement, services à la population notamment en matière culturelle, sportive ou sociale. Ces actions doivent être mieux connues, mieux expliquées, et davantage pensées à partir des besoins réels. C'est le sens de la proximité que nous voulons incarner.



*Xavier Deloche*  
Président de la CCMP

Ensuite, la responsabilité dans la gestion sera notre second fil conducteur. Chaque euro dépensé doit être justifié et utile. Il faut pour cela évaluer la soutenabilité de chaque projet, en mesurer le retour sur investissement et prioriser ce qui est utile au territoire. Cela suppose des choix courageux et un accord clair entre communes sur le partage des charges et des bénéfices — ce que nous appelons le pacte financier et fiscal.

Enfin, la coopération est la condition de toute réussite durable car les défis de notre territoire ne peuvent être relevés commune par commune. Travailler ensemble et mutualiser nos moyens, c'est la condition d'une action publique efficace.

Ces trois axes convergent vers un objectif : un projet de territoire construit collectivement, des règles de gouvernance garantissant éthique, dialogue et transparence et une assemblée où chaque élu, quelle que soit sa sensibilité, trouve sa place.

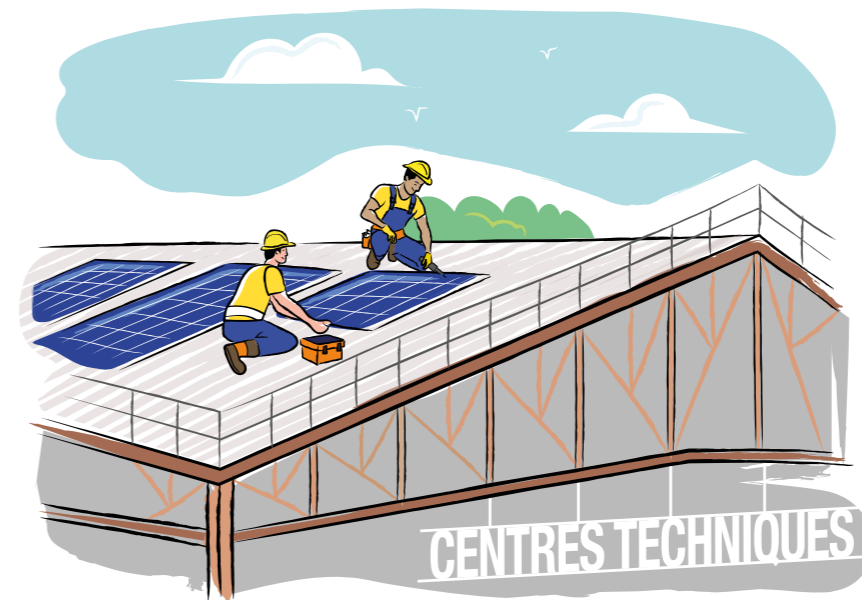
## Des projets de PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES sont-ils prévus sur le territoire ?

**Tout à fait ! Plusieurs bâtiments communautaires seront à l'avenir équipés de panneaux photovoltaïques. Derrière ces installations, il y a une stratégie portée par la CCMP : le PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) 2021-2026, notre feuille de route en matière de transition écologique.**

### RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES BÂTIMENTS

La décarbonation du parc bâti de la CCMP est un véritable axe prioritaire du PCAET. Parmi les actions ciblées, le développement des projets d'énergie renouvelables sur le territoire.

**C'est dans ce cadre qu'une étude d'opportunité a d'abord été réalisée en 2024 sur les bâtiments de la CCMP par l'association CoopaWatt.** Celle-ci a permis de déterminer les infrastructures propices à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture et de prioriser les projets selon leur rentabilité économique.



### 4 BÂTIMENTS CONCERNÉS

Le projet de développement du solaire en toiture concernera, dans un premier temps, les équipements suivants :

- **le futur cinéma de la Côtière à Saint-Maurice-de-Beynost**, où une partie de l'énergie sera utilisée pour les besoins du complexe et l'autre revendue à ENEDIS,
- **les futurs centres techniques de la CCMP et de la commune de Miribel**, sur l'ancien site Philips à Miribel, où une centrale photovoltaïque permettra d'alimenter l'ensemble des bâtiments communautaires grâce à un dispositif d'autoconsommation collective,
- et enfin **l'Académie de Musique et de Danse (AMD) et le Gymnase Saint-Martin**, pour lesquels les toitures seront mises à disposition d'un tiers investisseur choisi après une mise en concurrence, chargé de financer et d'exploiter les installations photovoltaïques.

↑  
1,10 GWh

C'EST L'ÉNERGIE GÉNÉRÉE PAR  
LES CENTRALES EN TOITURE,  
SOIT L'ÉQUIVALENT DE  
LA CONSOMMATION DE 240 FOYERS.

L'objectif de la solarisation des toitures est d'alimenter un maximum de bâtiments communautaires en énergie verte. Elle permettra également de réduire l'impact budgétaire de la consommation d'énergie pour la collectivité. Notre approvisionnement en énergie sur le long terme sera par la même occasion sécurisé. Un enjeu qui revêt une importance particulière au vu de l'actualité.

# VOTRE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## LE BUREAU EXÉCUTIF



## 10 ÉLUS AU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau communautaire se compose du Président et de 9 Vice-présidents, chargés de l'application des décisions du Conseil et de la bonne réalisation de chaque projet.

## 33 ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La répartition des conseillers communautaires est basée sur la représentativité démographique de chaque commune.

Le Conseil communautaire se réunit environ 10 fois par an en séance publique pour délibérer et voter les projets et budgets préalablement examinés au sein des commissions compétentes.

### BEYNOÏST

Valérie BERGER  
Lionel CHEVROLAT  
Anne LE GUYADER  
Annie MACIOCIA  
Sergio MANCINI  
Caroline TERRIER  
Patrick THOLLON

### MIRIBEL

Fatima-Zahra BARRAGO  
Georges BAULMONT  
Marc BORJON  
Jérôme BOYET  
Patricia DRAI  
Marie-Chantal JOLIVET  
Pierre LAIGLE  
Angélique MERLE  
Tanguy NAZARET  
Benjamin PAYET  
Thomas ROUSSEL  
Sylvie VIRICEL  
Nicolas VANEL  
Zelika SASSI

### NEYRON

Sébastien FAURE  
Pascale FAYE  
Christine FRANÇOIS

### SAINT-AURICE-DE-BEYNOÏST

Nicole BOURGEOIS  
Claude CHARTON  
Sandra DULIEU  
Pierre GOUBET  
Didier JUHEN

### TRAMOYES

Xavier DELOCHE  
Christine POUCHOULIN

### THIL

Valérie POMMAZ  
Jean-Marc VIENOT












## 6 COMMISSIONS

Les commissions permettent aux élus d'échanger et de travailler ensemble, tout au long du mandat, sur les grands sujets portés par la CCMP. Ils y préparent les dossiers et projets qui seront ensuite examinés en Conseil communautaire. Chaque commission réunit deux élus par commune, afin de garantir une représentation équilibrée du territoire.

-  Transition écologique
-  Culture – Éducation
-  Dialogue budgétaire
-  Mobilités
-  Habitat
-  Cohésion sociale et prévention

## 11 GROUPES PROJETS

En complément des commissions, la CCMP peut créer des groupes projets pour travailler sur des sujets précis. À noter qu'ils ne sont pas permanents, contrairement aux commissions : les groupes projets sont créés pour répondre à un objectif défini, puis prennent fin une fois leur mission accomplie.

-  Stratégie agricole et alimentaire
-  Aménagement des zones d'activités économiques
-  Prévention des inondations
-  Plan De Mobilité Inter-Entreprises (PDMIE)
-  Politique commerciale
-  Élaboration du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
-  Santé
-  Politique sportive et éducative
-  Schémas directeurs (eau potable, eaux pluviales, assainissement)
-  Emploi / Insertion
-  Élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

**Transition écologique**

**= UN TERRITOIRE ADAPTÉ AUX DÉFIS CLIMATIQUES**

- En rénovant les équipements et les logements (CCMP Rénov'+).
- En produisant de l'énergie renouvelable.
- En préservant la biodiversité, en soutenant une alimentation durable...

**Mobilité**

**= DES DÉPLACEMENTS PLUS FLUIDES ET PLUS DURABLES**

- En développant un réseau de bus de qualité.
- En encourageant le vélo, la marche et le covoiturage.
- En renforçant la connexion du territoire aux réseaux de transport...

**Cycles de l'eau**

**= PRÉSERVER UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE**

- En assurant la distribution d'une eau potable de qualité à tous les habitants.
- En traitant les eaux usées et en préservant les milieux aquatiques.
- En protégeant le territoire contre les risques d'inondation et de ruissellement.



**Éducation, sport, culture**

**= APPRENDRE, BOUGER ET S'ÉPANOUIR À TOUT ÂGE**

- En rendant les pratiques artistiques et sportives accessibles à tous.
- En éveillant les enfants dès l'école.
- En créant des temps forts partagés qui nous rassemblent.

**Solidarité, cohésion sociale, santé**

**= ACCOMPAGNER CHACUN, À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE**

- En facilitant l'accès aux droits et en levant les freins à l'emploi.
- En renforçant le vivre-ensemble et en soutenant les associations de solidarité.
- En accompagnant les jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté...

**Gestion des déchets**

**= DES DÉCHETS COLLECTÉS, TRIÉS ET VALORISÉS DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

- En assurant la collecte au quotidien et la gestion de la déchèterie.
- En développant les filières de recyclage et de valorisation des matériaux.
- En déployant des solutions pour produire moins de déchets.



**Sécurité et prévention**

**= UN TERRITOIRE PLUS SÛR**

- En surveillant les espaces publics via le centre de supervision intercommunal.
- En luttant contre les violences intrafamiliales et en accompagnant les victimes.
- En prévenant la délinquance et la récidive avec les partenaires locaux.



**Développement économique**

**= UN TERRITOIRE ATTRACTIF OÙ LES ENTREPRISES PEUVENT S'INSTALLER ET SE DÉVELOPPER**

- En aménageant des zones d'activité de qualité pour accueillir les entreprises.
- En soutenant la création d'entreprises et en préservant le commerce de proximité.
- En facilitant le recrutement et l'insertion professionnelle.

**Services techniques et grands projets**

**= EN COULISSES, POUR QUE TOUT FONCTIONNE**

- En assurant la maintenance courante des bâtiments, équipements et espaces verts.
- En conduisant les chantiers structurants du territoire, de la conception à la livraison.
- En veillant à la conformité et à la sécurité de tous les équipements publics.

**Zoom sur les missions de la CCMP**

*Transport, logement, culture, gestion des déchets, eau potable, assainissement... Les compétences de la CCMP touchent à (presque) tous les aspects de la vie sur le territoire. Par ses actions au quotidien, la CCMP agit directement, ou au côté des communes, pour améliorer la qualité de vie des habitants.*

**Habitat et urbanisme**

**= UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE SUR LE LONG TERME**

- En diversifiant l'offre de logement et en favorisant la mixité sociale.
- En luttant contre l'habitat indigne.
- En anticipant les besoins fonciers pour les projets de demain...

**Finances**

**= UNE GESTION RIGOUREUSE ET TRANSPARENTE DES RESSOURCES**

- En soutenant les communes grâce aux fonds de concours et au pacte financier.
- En sécurisant et optimisant les marchés publics.



## Contrat Territorial de Cohésion Sociale

# GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS

La CCMP s'est dotée d'un Contrat Territorial de Cohésion Sociale pour la période 2026-2030, pensé pour répondre aux différentes réalités et dynamiques du territoire. Depuis le précédent Contrat de Veille Active, les besoins ont évolué : accompagnement des jeunes, insertion sociale et professionnelle... Pour être plus efficaces – et notamment soutenir tous les publics, pas seulement les plus fragiles – les réponses doivent être coordonnées et partagées entre les différents acteurs du territoire. Ce nouveau contrat est donc une feuille de route commune et transversale, articulée avec les dispositifs existants, pour agir ensemble là où les besoins sont les plus forts.

### UN CONTRAT POUR QUI, POUR QUOI ?

L'objectif de ce contrat est de réunir les acteurs du territoire (communes, Département, État, associations, bailleurs, Éducation Nationale, France Travail...) pour construire une dynamique et des réponses communes à l'échelle de la CCMP. Cette collaboration est transversale. Elle aborde les problématiques du territoire sous toutes leurs facettes pour mieux lutter contre les inégalités. L'objectif : aider les habitants à trouver leur place dans la vie locale, sociale et professionnelle.

Ces habitants, ce sont autant les jeunes que les familles monoparentales, les personnes en recherche d'emploi, les personnes âgées et/ou à mobilité réduite, les foyers en situation de précarité... et plus largement tous les publics, quelle que soit leur situation.

### CONCRÈTEMENT, COMMENT SONT DÉCIDÉES ET FINANCÉES LES ACTIONS ?

- Chaque année, des appels à projets sont lancés pour sélectionner les actions à mener sur le territoire. Ces actions ne sont pas imposées d'en haut : elles sont construites avec les acteurs locaux, en fonction des priorités identifiées pour le territoire.
- Côté financement, chaque partenaire — la CCMP, l'État, les communes, le Département... — apporte sa propre enveloppe budgétaire. Il s'agit d'une contribution commune et coordonnée au service des habitants.

### À SAVOIR

De nombreuses actions partenariales, ou portées exclusivement par une commune ou l'intercommunalité et nécessitant peu de moyens financiers, se déroulent également tout au long de l'année afin de répondre aux objectifs et aux enjeux du Contrat.

## LES AXES D'INTERVENTION



Chantier jeunes pour la réalisation d'une fresque murale dans les nouveaux locaux de la CCMP, en collaboration avec l'artiste Abys'fly (collectif Spacejunk Lyon) et 6 jeunes du club ados de Beynost.

### ➤ LA JEUNESSE :

accompagner les jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté, les sensibiliser aux usages responsables du numérique, prévenir les situations de fragilité et soutenir les dynamiques collectives qui font de la jeunesse un moteur pour le territoire.

### ➤ L'EMPLOI ET L'INSERTION :

accompagner les personnes en recherche d'emploi, lever les obstacles qui freinent leur parcours, rapprocher les acteurs économiques et ceux de l'insertion, mais aussi sensibiliser, dès le plus jeune âge, les enfants, les jeunes et leurs familles à l'importance d'une bonne orientation professionnelle.



Opération « Reporters en entreprise », en partenariat avec le collège Anne Frank de Miribel et l'Association Jeunesse Entreprises.

### ➤ LA QUALITÉ DE VIE ET LA SANTÉ :

promouvoir le bien-être et la santé de tous les habitants, mieux coordonner les acteurs et identifier les besoins, avec une attention particulière portée à la santé mentale des adultes comme des jeunes, sans oublier de cultiver le lien social et la convivialité.

### ➤ LA COHÉSION SOCIALE ET LES SOLIDARITÉS :

lutter contre la précarité, faciliter l'accès aux droits et aux outils numériques, lever les freins à la mobilité... autant de leviers pour permettre à chaque habitant, quelles que soient ses difficultés, de vivre pleinement sa vie sur le territoire.



INDULO, dispositif de médiation pour découvrir les métiers de l'industrie.

### DES THÉMATIQUES TRANSVERSALES

D'autres thématiques irriguent l'ensemble des actions menées sur le territoire, tous axes confondus : **les mobilités, le logement, l'alimentation, la transition écologique, la laïcité et la parentalité.** Traités comme des fils conducteurs, ces thématiques font pleinement partie des actions menées pour accompagner les publics sur tous les sujets du quotidien, à tous les âges de la vie, avec comme dynamique de fond le vivre-ensemble, le soutien et l'accès aux droits.

Cohésion sociale

BARBARA PITTNER

Chargée de mission et de développement, service Réduction des inégalités, Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Ain (DDETS)



INSERTION PROFESSIONNELLE

MATHILDE MARTIN-LOPEZ

Responsable du pôle Action sociale et éducative de Beynost et Chargée de coopération pour la convention territoriale globale



ACCÈS AUX DROITS

PARTENARIAT

Logement

STÉPHANIE HANQUEZ

Directrice territoriale de proximité, Alpes Isère Habitat (bailleur social)



## Regards croisés sur le nouveau Contrat Territorial de Cohésion Sociale

**Le Contrat Territorial de Cohésion Sociale 2026-2030 de la CCMP réunit autour d'un même projet des acteurs aux compétences complémentaires : l'État, les 6 communes de la CCMP, les associations, les bailleurs sociaux... Barbara Pittner, Mathilde Martin-Lopez et Stéphanie Hanquez livrent leur regard sur cette démarche transversale en faveur de l'accès aux droits pour tous, qui touche aussi bien à la mobilité qu'à l'alimentation, à la parentalité...**

**Ce contrat rassemble des acteurs très variés. Quel est votre rôle dans cet ensemble et pourquoi cette coordination est-elle indispensable ?**

**BARBARA PITTNER**

Mon rôle est d'animer la dynamique partenariale et de cibler les besoins du territoire. Je m'appuie sur les partenaires du Pacte local des solidarités – CAF, France Travail, CPAM, ARS, DSDEN, PJJ et MSA – pour croiser les besoins et coordonner les financements. Les territoires sont vastes et inégalitaires. L'enjeu, c'est de gommer ces différences. Sans coordination, on risquerait de concentrer les ressources au même endroit et de laisser des « zones blanches » sur le territoire.

**MATHILDE MARTIN-LOPEZ**

Ma double mission me permet d'apporter des éléments de diagnostic ainsi qu'une connaissance fine du territoire et des besoins des habitants. J'interviens sur plusieurs groupes de travail du contrat : accès aux droits, freins à l'emploi, logement, accès aux soins. Le fait de croiser les regards permet une approche plus globale des besoins des habitants. C'est indispensable pour mutualiser les coûts, partager nos diagnostics et rendre nos actions plus cohérentes et plus efficaces au service du territoire.

**STÉPHANIE HANQUEZ**

Nous sommes à la fois gestionnaires de logements et interlocuteurs quotidiens des locataires, ce qui nous permet de repérer tôt les situations de fragilité (isolement, impayés, difficultés à se maintenir

dans le logement...). Le contrat nous offre un cadre pour agir en prévention, chacun avec son expertise, plutôt que d'attendre que les situations se dégradent.

**Qu'est-ce que ce contrat peut apporter aux habitants ?**

**B.P.** Dans le cadre du contrat, différents acteurs du territoire s'appuient sur tous les services côtoyés au quotidien par les habitants pour faire remonter leurs besoins, clarifier l'existant et en faciliter l'accès. La CCMP garantit la bonne coordination entre tous ces acteurs du territoire. Le but étant que chaque habitant évolue dans de meilleures conditions avec des dispositifs adaptés à ses besoins spécifiques.

Par exemple, différentes actions sont menées vers l'insertion professionnelle. L'objectif est de favoriser la rencontre entre les jeunes et les entreprises locales et de déployer des actions pour lutter contre le non-recours aux droits. Aujourd'hui, 30 % des personnes n'accèdent pas aux prestations auxquelles elles ont droit, faute d'information ou de maîtrise du numérique.

**M.M-L.** Nous travaillons sur le lien social. Par exemple, l'animation « Au pied des immeubles » à Beynost fait se rencontrer les nouveaux habitants. C'est essentiel dans une commune qui voit arriver de

nombreux programmes immobiliers. Nous soutenons également des projets autour de la laïcité, du vivre-ensemble et des dispositifs comme « L'Allée Vers », visant à créer du lien social.

**S.H.** Le logement fait partie d'un quartier, d'une commune, d'une intercommunalité. Nous agissons comme relais pour faire remonter les besoins des habitants et faire évoluer leur cadre de vie à tous ces niveaux, en coopération avec les partenaires. Qu'il s'agisse d'une difficulté financière ou d'un problème de voisinage, ce contrat, c'est la garantie qu'ils ne seront pas seuls face aux difficultés.

Chaque été, nous contactons nos locataires seniors pour repérer les situations d'isolement et les orienter si besoin. Notre conseillère en économie sociale et familiale accompagne aussi les familles en difficulté financière et les oriente vers les aides existantes. Nous expérimentons aussi des chantiers d'autorénovation avec les Compagnons bâtisseurs sur d'autres communes. Cette démarche, qui améliore le cadre de vie tout en ouvrant des portes vers l'emploi, pourrait trouver sa place sur ce territoire.

**Quels sont les grands défis à relever d'ici 2030 sur le territoire ?**

**B.P.** Le principal défi, c'est la levée des freins à l'insertion professionnelle pour

tous les publics. Nous voulons toucher les jeunes, les travailleurs en situation de précarité comme les familles monoparentales, un public très présent dans l'Ain. Pour ces derniers, la mobilité, le mode de garde ou la barrière numérique peuvent suffire à faire basculer une situation déjà fragile.

**M.M-L.** La santé des jeunes s'impose comme enjeu prioritaire. Il est essentiel de renforcer la prévention, l'accompagnement et l'accès aux ressources. La question du vivre-ensemble me paraît également indispensable pour permettre de créer du lien social, de favoriser les rencontres entre les habitants, de partager des expériences communes.

**S.H.** Côté bailleur, nous devons accompagner les mobilités résidentielles croissantes (mobilité réduite, agrandissement de la famille, situation monoparentale, etc.) pour permettre aux habitants de se positionner sur des logements adaptés à leurs besoins. En travaillant avec toutes les communes, nous pourrions agir sur tous les sujets : l'accès aux transports, la précarité énergétique, l'isolement, les impayés, le maintien à domicile... Le vivre-ensemble dans les résidences restera un fil conducteur, avec des animations portées conjointement avec la CCMP et les partenaires.

# EN COVOIT' LIGNE 7 :

un nouveau service pour partager vos trajets au quotidien

DEPUIS SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST À DESTINATION DE MONTLUEL, VILLEURBANNE OU MEYZIEU !

Bonne nouvelle pour vos déplacements ! Un nouveau service de covoiturage fait son apparition sur notre territoire : **En Covoit' Ligne 7**. Il permet de relier facilement Saint-Maurice-de-Beynost à Montluel, Villeurbanne ou encore Pusignan, en toute simplicité.

Que vous soyez conducteur ou passager, ce nouveau service vous permet de partager vos trajets du quotidien sans réservation ! Grâce à une application mobile, vous covoiturez en toute flexibilité tout en réduisant vos frais de déplacement.

Ce dispositif est porté par SYTRAL Mobilités, la Métropole de Lyon, la 3CM, la CCEL, la CCMP et avec le soutien financier de France Nation Verte.



## MAIS CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Rendez-vous sur l'application En Covoit' Lignes et covoiturez sans réservation entre les arrêts présents sur chacune des lignes. La ligne 7 dispose notamment d'un arrêt à Saint-Maurice-de-Beynost, vous permettant de rejoindre Villeurbanne, Meyzieu ou encore Montluel.

Pour profiter du service, il suffit de télécharger gratuitement l'application « En Covoit' Lignes » sur votre smartphone. L'application vous permet de renseigner vos trajets et de sélectionner l'arrêt le plus proche de vous. Vous pouvez également voir en temps réel les conducteurs et les passagers disponibles.



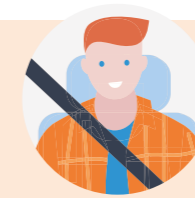
**JE SUIS CONDUCTEUR**

→ Réduisez vos frais de déplacement facilement !

→ Depuis l'application ou par téléphone, le conducteur indique son trajet au moment de partir ou jusqu'à 60 minutes avant son départ. Il sélectionne le nombre de sièges disponibles et au minimum deux arrêts par lesquels il compte passer.

→ L'application et les panneaux lumineux, présents au niveau des arrêts, le préviennent si un passager attend à un arrêt. Il récupère le(s) passager(s), communique son code conducteur indiqué par l'application, les dépose à l'arrêt prévu et perçoit l'indemnité correspondante automatiquement.

*Une façon simple et efficace de partager vos trajets tout en contribuant à une mobilité plus solidaire et respectueuse de l'environnement.*



**JE SUIS PASSAGER**

→ Voyagez sans contrainte !

**Vous avez besoin de vous déplacer ?**  
→ Rejoignez un arrêt En Covoit' Lignes, indiquez votre destination via l'application ou par SMS (si vous n'avez pas l'application), et quelques minutes plus tard, un conducteur effectuant le même trajet vous prend en charge.

→ Sur l'application, le passager indique l'arrêt où il se trouve, jusqu'à 30 minutes à l'avance. Sa demande est transmise à un conducteur ayant prévu de passer par les mêmes arrêts.

→ Lorsque tous deux se retrouvent à l'arrêt, le passager renseigne le code conducteur dans l'application, monte à bord et effectue son trajet jusqu'à l'arrêt prévu.

**Pas de conducteur disponible ? Pas de stress !**

L'assistance En Covoit' Lignes vous propose une solution alternative en moins de 20 minutes aux heures de pointe (du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 6h30 à 9h00 et de 16h00 à 19h00).

Plus d'infos sur [encovoit-lignes.com](http://encovoit-lignes.com)

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION



**Une question ?**  
Contactez l'équipe En Covoit' lignes du lundi au vendredi de 6h à 20h et les samedis et dimanches de 9h à 20h au **04 26 69 98 98**.

## LES TARIFS

JUSQU'À **2€** PAR PASSAGER TRANSPORTÉ

**0,50€** PAR TRAJET

UNE FOIS LE TRAJET TERMINÉ, **LE CONDUCTEUR EST INDEMNISÉ DE 2 MANIÈRES :**  
→ JUSQU'À 2 € PAR PASSAGER TRANSPORTÉ  
→ OU JUSQU'À 0,50 € PAR TRAJET PROPOSÉ (SI PAS DE PASSAGER)

**LE PASSAGER :**  
→ GRATUITÉ DU SERVICE PENDANT LES 3 PREMIERS MOIS  
→ TRAJETS À MOINDRE COÛT : 0,50 € PAR TRAJET JUSQU'À 20 KM (PUIS 0,10 €/KM)

VOUS DISPOSEZ D'UN ABONNEMENT TCL ?  
→ 2 TRAJETS SONT INCLUS CHAQUE JOUR DANS VOTRE ABONNEMENT



- T** Tramway TCL
- M** Métro TCL
- BUS** Bus TCL
- Bus Ruban
- Bus TICO
- Bus Saônibus
- Bus Colibri
- Cars Région

### SERVICES

- P** Parking
- P+R** Parc relais auto
- P+R** Parc relais vélo sécurisé
- Gare
- Transport à la demande

## ÉQUIPEMENTS

VOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS  
PASSENT À LA VITESSE...

Dernièrement, la CCMP a engagé près d'un million d'euros d'investissements pour moderniser, sécuriser et enrichir ses équipements sportifs :

➔ **Un mur de blocs et un mur de vitesse sont venus enrichir l'espace d'escalade du gymnase Louis Armstrong.** Ces évolutions répondent à un besoin concret, remonté par le club, de bénéficier d'une approche plus complète de l'escalade pour progresser. Elles bénéficieront autant au club qu'aux collégiens, pour améliorer leur pratique sportive.

➔ 116 515 € TTC

## SUPÉRIEURE

➔ **Des travaux d'étanchéité ont été réalisés au gymnase Saint-Martin,** garantissant la pérennité de l'équipement et le maintien d'un cadre sûr et confortable pour les habitants.

➔ 800 000 € TTC

➔ **Le centre aquatique Lilô a bénéficié d'une importante opération de remplacement des éclairages intérieurs et extérieurs par des ampoules LED.** Bien moins énergivores, elles améliorent le confort de pratique pour les usagers.

➔ 21 000 € TTC



GRANDS PROJETS

OÙ EN SONT LES TRAVAUX DU  
FUTUR CINÉMA ?

L'étanchéité des toitures des bâtiments qui accueilleront les salles est désormais terminée. En juin seront réalisés l'étanchéité de la coursive intérieure et du restaurant, l'installation des panneaux photovoltaïques, l'isolation extérieure et le bardage final. Les terrassements des parkings démarrent en ce moment, suivis par les aménagements paysagers et modes doux en juillet. **La réception du chantier est toujours prévue pour début 2027, pour une ouverture au public pendant les vacances de février.**

Coût des travaux : **8 960 837 € HT**

DU NOUVEAU SUR L'ANCIEN  
SIÈGE PHILIPS

À l'extérieur, le parking est en cours de construction pour une livraison prévue en septembre. Les aménagements pour les modes doux et l'abri à vélo seront installés en juillet.

Sur les bâtiments, les travaux de démolition avancent avec la suppression des excédents et de l'ancienne chaufferie, laissant place à la construction de la sous-station. Le bardage métallique définitif, la couverture toiture, les cloisons et l'aménagement seront posés pendant l'été.

Coût des travaux : **8 500 000 €**  
dont **357 870 €** par l'ADEME et **400 000 €** par l'État.

## SERVICES PUBLICS

DÉMÉNAGEMENT  
IMMINENT DE VOTRE  
FRANCE SERVICES !

Dans le précédent numéro de La Communauté, nous vous expliquions comment accomplir vos démarches administratives et accéder aux services publics depuis le Pôle d'Accompagnement Citoyen. Aujourd'hui située au 4 rue Honoré de Balzac à Saint-Maurice-de-Beynost, la France Services Côtière et Plateau déménagera en août.

➔ Elle ouvrira ses portes début août au 1820 de la Grande Rue à Miribel,

au sein des anciens locaux de la CCMP qui ont été entièrement rénovés pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

➔ Après le déménagement, les horaires d'ouverture changent :

**LUNDI** : sur rendez-vous  
9h45 > 12h45 et 13h45 > 17h15

**MARDI** : 8h > 17h

**MERCREDI** : 8h45 > 12h30 et 13h45 > 18h

**JEUDI** : 8h15 > 12h et 13h45 > 17h15

**VENDREDI** : sur rendez-vous  
8h30 > 12h45 et 13h45 > 17h15

➔ Comment s'y rendre ?

Arrêt Saint-Martin, desservi par les lignes 171 et 132 et le Colibri.

## CULTURE

UNE 3<sup>e</sup> ÉDITION POUR  
PARTIR EN LIVRE !

Du 16 juin au 8 juillet, le réseau de lecture publique de la CCMP réinvestit places, parcs et lieux de vie pour aller à votre rencontre. Cette édition, placée sous le thème des « petits et grands héros », met à l'honneur le courage du quotidien : oser, persévérer, imaginer et trouver sa place.

L'événement proposera des animations accessibles à tous : atelier avec l'illustratrice Caroline Hüe, salon de lecture en plein air, lectures et kamishibais, mais aussi jeux géants et animations.

➔ Plus d'info sur [bibliotheques-ccmp.fr](http://bibliotheques-ccmp.fr)

## MOBILITÉ

## L'escampette

L'AINSOLETE À VÉLO  
ENTRE RHÔNE ET SAÔNE

## Prêts pour 145 km de parenthèse nature ?

Au départ de la Côtière, cet itinéraire longe notamment le Grand Parc de Miribel-Jonage et traverse villages de caractère, paysages bucoliques et haltes gourmandes.

Accessible et modulable, ce parcours s'adapte à toutes les envies, le temps d'une journée ou de quelques jours, grâce à ses nombreuses boucles. Pensée comme une alternative aux grands axes, cette escapade douce, entre ville et campagne, invite à ralentir et à profiter du territoire autrement, valorisant sur son chemin hébergeurs et restaurateurs pour un tourisme plus responsable.

➔ Pour en savoir plus, rendez-vous sur [dombes-cotiere-tourisme.fr](http://dombes-cotiere-tourisme.fr)

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE DE PLUS PRÈS  
REJOIGNEZ LA CCMP SUR SES RÉSEAUX SOCIAUX !



# Pourquoi les berges du Rhône ne sont ni réparées ni aménagées ?

Depuis quelques années, les crues ont provoqué une forte érosion des berges du Rhône, à la fois en rive droite (côté Neyron) et en rive gauche (côté Grand Parc). S'il n'y a aucun débat sur la nécessité d'agir, la mise en œuvre de tout réaménagement est quant à elle beaucoup plus complexe. On vous explique !

## HISTOIRE D'UN FLEUVE ATYPIQUE...

La gestion du Rhône s'explique par son histoire et sa morphologie. À l'origine, le Rhône était en effet un fleuve sauvage « en tresse ». Il a été canalisé pour la navigation vers 1850, puis un bras principal (le canal de Jonage) a été créé pour alimenter la centrale hydroélectrique de Cusset en 1894.

**Les extractions de gravier et les modifications de l'Homme sur les écoulements ont engendré un creusement du Rhône de Miribel de plusieurs mètres** sur la période 1890-1990. L'arrêt des extractions et la réalisation d'un seuil à Neyron a finalement permis de stabiliser les fonds et niveaux d'eau.

De nombreuses études ont progressivement permis de comprendre cet historique et de mieux appréhender la situation actuelle. Aujourd'hui, le fleuve se divise en deux au niveau du Pont de Jons, à cheval entre Niévroz et Jons :

→ la quasi-totalité du débit du Rhône se déverse dans le canal de Jonage pour alimenter la centrale hydroélectrique de Cusset,

→ et un débit minimum est laissé dans le Rhône de Miribel pour maintenir hauteur d'eau, vitesse et milieu adéquat aux espèces aquatiques, ainsi qu'un niveau de nappe suffisant pour l'alimentation en eau potable.

En période de crue, le Rhône déborde dans le Rhône de Miribel où le niveau de l'eau monte très rapidement, puis redescend aussitôt lorsque les débordements s'interrompent.

**Les berges sont, de ce fait, fragilisées par des montées et descentes d'eau rapides et intenses, en fonction des débits qui arrivent à Jons.**

### AUTANT D'ACTEURS QUE D'ENJEUX

Une multitude d'acteurs est concernée par la gestion du fleuve Rhône et de ses berges, chacun avec des problématiques différentes et des enjeux croisés :

→ le Rhône est géré par les Voies Navigables de France (VNF),

→ le chemin le long des berges sert à la fois aux VNF comme chemin de halage, à SFR pour le passage de la fibre, à la SNCF pour le passage de trains, aux usagers pour l'accès au tennis de Neyron, aux centres équestres, etc.

## COMPRENDRE AVANT D'AGIR

Entre 2023 et 2025, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion de l'Île de Miribel (SYMALIM) a mené une étude (cofinancée par l'Agence de l'eau, EDF, VNF et la CCMP) permettant de définir les types de travaux les plus adaptés pour la consolidation des berges à Miribel et à Neyron, sur les deux rives. Ce diagnostic a notamment permis de comprendre pourquoi les anciens travaux de consolidation en rive droite (entrepris en 2017 par VNF) n'avaient pas résisté aux crues.

## LE PLAN D'ACTION

**En rive droite**, les travaux approuvés par l'ensemble des acteurs prévoient un enrochement total de la berge sur environ 400 mètres. Plusieurs étapes retardent encore le lancement du projet, notamment :

- la réalisation d'une étude (minimum 1 an) en vue d'obtenir une autorisation environnementale (instruction par les services de l'État durant plusieurs mois),
- le dévoiement complexe du réseau de fibre à proximité de la voie ferrée.

Les démarches sont en cours pour un lancement des travaux estimé en 2028.



2,1 millions d'€ HT ENVIRON DE TRAVAUX ESTIMÉS POUR LA REPRISE DE LA BERGE



**En rive gauche**, entre le Pont de l'île et le fond-point de sortie d'autoroute, le SYMALIM – propriétaire des terrains – doit décider de la suite des événements selon les différents scénarios établis, intégrant une reprise de la berge sur près d'1,5 km, en lien avec les communes et les acteurs du Rhône.

Entre 8 et 9 millions d'€ HT DE TRAVAUX ESTIMÉS SELON LE SCÉNARIO POUR LA REPRISE DE LA BERGE



Pourquoi n'y a-t-il pas encore de nouvelle piste cyclable le long du Rhône ?

Le projet d'« Anneau bleu » est en pause, le temps de mener des études globales sur le Rhône entre Niévroz et Neyron. L'objectif est de concilier plusieurs enjeux importants : préserver les milieux naturels, limiter les risques d'inondation et protéger l'eau potable. Les études se poursuivent pour permettre, à terme,

l'aménagement d'un itinéraire adapté qui répond à l'ensemble de ces contraintes.

→ À Neyron notamment, la création très attendue du tronçon dépend d'abord des travaux de renforcement des berges.

## 2 JOURS DÉDIÉS À L'ORIENTATION ET À L'EMPLOI

Pour sa 2<sup>e</sup> édition, le Forum des Métiers et de l'Emploi s'est tenu sur 2 journées, afin de mieux s'adresser à chaque public. La première était dédiée aux jeunes et au grand public, avec l'objectif de mettre en lumière les métiers qui recrutent et les formations disponibles. La seconde a accueilli plus de 300 demandeurs d'emploi venus rencontrer les entreprises du territoire. La mobilisation des partenaires, des acteurs de l'emploi et des entreprises a été un véritable atout pour découvrir différents environnements professionnels et saisir des opportunités.

22 & 23 AVRIL

MIRIBEL

900 PARTICIPANTS



### UN ATELIER DE DANSE PARTICIPATIF

Du 25 avril au 13 juin, le Printemps des Arts investit le territoire pour sa 4<sup>e</sup> édition, avec l'ambition de rendre la culture accessible à toutes et tous. Parmi les temps forts de l'événement, un atelier de danse participatif s'est tenu au centre d'accueil des demandeurs d'asile de Miribel, animé par la Compagnie Authentik et le chorégraphe Nouari Hamadou (Nayree). À partir de gestes du quotidien et de jeux corporels, enfants, adolescents et adultes ont créé ensemble de courtes séquences chorégraphiques, présentées lors d'une représentation conviviale de 30 minutes.

29 AVRIL

COMPAGNIE AUTHENTIK

20 DANSEURS PARTICIPANTS

# AGENDA



## Partir en Livre

Mardi 16 juin, 16 h à 18 h 30 à **Tramoyes**  
 Mercredi 17 juin, 16 h à 18 h 30 à **Miribel**  
 Vendredi 26 juin, 16 h 30 à 19 h à **Neyron**  
 Mardi 30 juin, 16 h à 19 h à **Saint-Maurice-de-Beynost**  
 Mercredi 1<sup>er</sup> juillet, 15 h à 18 h 30 à **Thil**  
 Mercredi 8 juillet, 15 h à 19 h à **Beynost**

## Les Semaines Sportives

Mardi 7 et mercredi 8 juillet

Activités : tennis de table ; kinball ; taekwondo ou boxe éducative.

📍 **Gymnase La Chanal**  
Miribel

Jeudi 9 et vendredi 10 juillet

Activités : tir à l'arc ; boxe éducative ou badminton ; escalade.

📍 **Gymnase L. Armstrong**  
Beynost

Mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 juillet

Activités : BMX ; course d'orientation ; jeux collectifs ou pétanque.

📍 **Piste BMX - Thil**

## Académie de Musique et de Danse (AMD)

Samedi 27 juin

15 h : spectacle des classes dansantes de la CCMP  
 17 h : spectacle des classes « Orchestres à l'école »

📍 **Allédro à Miribel**

LILÔ :  
BIEN PLUS  
QU'UN CENTRE  
AQUATIQUE !

## YOANN BRES

Directeur de Lilô  
société Equalia

Ouvert en 2011, Lilô a été exploité par Vert Marine jusqu'en 2024. À l'issue d'une nouvelle mise en concurrence, Equalia a depuis repris la direction de l'espace aquatique.

Retour sur les nouveautés que cela engendre pour les habitants de la CCMP et de la 3CM.

553 100 € HT

versés à part égale par la CCMP et la 3CM (soit 276 550 € HT par intercommunalité)

+ de 145 000 entrées à l'année

76 classes accueillies

### Lilô fête ses 15 ans en novembre. Comment maintenir la dynamique et l'attrait de cet équipement pour le grand public ?

On fait en sorte de rester créatifs, de proposer de nouvelles choses. Lilô a un fort potentiel. Au-delà du centre aquatique, c'est aussi un centre de remise en forme et un institut tourné vers les soins esthétiques.

L'objectif est de monter en gamme sur la partie bien-être en continuant à proposer des cours de qualité en petits comités et à élargir notre offre, avec des animations comme les conférences, les bains sonores, la sophrologie... Éventuellement intégrer un espace manucure-pédicure. Rien de tout cela ne serait possible sans une équipe dynamique, motivée et qui maîtrise parfaitement son sujet. Maintenant, on a hâte que le cinéma ouvre ses portes aux prochaines vacances de février pour proposer des choses ensemble.

### La CCMP avait fait du savoir nager un enjeu prioritaire. Comment veillez-vous à atteindre ces objectifs ?

On travaille en étroite collaboration avec les Conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) pour accueillir près de 24 000 enfants répartis sur les établissements scolaires de la CCMP et la 3CM. L'apprentissage de la nage et du sauvetage est une priorité pour Equalia et la CCMP, qui finance notamment le transport des écoliers vers Lilô. On a également ouvert une école de natation – La tribu des nageurs – et on propose des stages pendant les vacances scolaires. Ce sont des activités qui fonctionnent très bien !

### Dans un contexte économique tendu, comment la CCMP et Equalia collaborent-ils pour bien entretenir cet équipement et réduire les coûts de fonctionnement ?

Equalia a un rôle de conseil auprès de la CCMP, on leur apporte notre expertise dans la gestion d'établissement aquatique. Si Lilô a été bien pensé à l'origine, il vieillit, naturellement. Il est donc important pour la CCMP de continuer à investir pour le moderniser. Par exemple, l'éclairage a été changé en 100 % LED sur les bassins intérieurs et extérieurs. On va aussi installer des capteurs pour gérer au mieux les consommations. En parallèle, toute l'équipe est sensibilisée pour être attentive, signaler la moindre fuite, contribuer aux économies d'énergie... Enfin, un projet est à l'étude pour optimiser le parc photovoltaïque. Tout ceci est important afin que les évolutions de prix soient le moins possible répercutées sur nos usagers ou sur les collectivités.